

APPELS A PROJET
ARS/POMS/PA/N° 971-2019-05-23-015 – 7 lits (Territoire Sud Basse-Terre)
ARS/POMS/PA-PDS/N° 971-2019-05-23-016 – 5 lits (Saint-Martin)
ARS/POMS/PA/N° 971-2019-09-05-23-017 – 15 lits (Territoire Centre)

Création de 27 LHSS

Commission d'information et de sélection du 27 octobre 2020

AVIS DE CLASSEMENT DE LA COMMISSION

ARS/DAOSS/DCT N° 971-2020-10-28-009

Conformément aux articles L 313-1-1 et R 313-1 à R 313-7 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) relatifs à la procédure d'appel à projets et d'autorisation, l'Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy a lancé des appels à projets pour assurer la couverture de l'ensemble de la région en LHSS et proposer une offre pour chacun des territoires qui n'en sont pas pourvus.

Trois (3) projets ont été réceptionnés par les services de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy et ont été déclarés recevables.

La Commission d'information et de sélection d'appels à projets médico-sociale, placée auprès de la Directrice Générale de l'Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy, s'est réunie le 27 octobre 2020 et a établi un classement des projets au regard des critères fixés par le cahier des charges :

CLASSEMENT	PORTEUR DE PROJET
1	ALEFPA (Territoire « Sud Basse-Terre »)
REJETE	WORKSHARE971 (Saint-Martin)
1	ALEFPA (Territoire « Centre »)

L'avis de classement de la Commission d'information et de sélection d'appels à projets médico-sociale est consultatif et constitue un acte préparatoire à la décision d'autorisation qui sera prise par la Directrice Générale de l'Agence de Santé Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy.

Le présent avis fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture Guadeloupe ainsi que sur le site internet de l'ARS Guadeloupe, Saint-Martin, Saint-Barthélemy (<https://www.guadeloupe.ars.sante.fr/>).

Fait à Gourbeyre, le 28 octobre 2020

La Directrice Générale


Valérie DENUX